

Bibliothèque numérique

medic@

Lettre du Chirurgien en chef de
l'Hôpital militaire de la Salpêtrière à
un confrère, Alger le 12 octobre 1846

1846.

Cote : ms2479(1)



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?ms02479x01>

et d'assurer pour les patients des soins et des opérations nécessaires
dans l'usage des bains de Hammam-Rughras. Il est nécessaire d'assurer
l'application constante des bains et d'assurer la sécurité de
ces bains à tous. Il est alors de nos jours une nécessité
de faire tout ce qu'il est possible pour assurer la sécurité

Monsieur et très honorez Frère

de faire tout ce qu'il est possible pour assurer la sécurité de
ceux qui sont dans ces bains.

Il est nécessaire de faire tout ce qu'il est possible pour assurer la sécurité de
ceux qui sont dans ces bains.

Il me soit permis de profiter de l'occasion de départ de votre
cher parent Mr. Bebert, pour vous prier d'accepter une copie de la lettre que
j'ai adressée à M. le Président de l'Académie Royale de Médecine, à notre
retour des bains de Hammam-Rughras, afin de rendre compte à cette compagnie
des résultats que nous avons obtenus, non seulement sur les militaires et
les malades civils qu'on nous avait envoyés, mais encore sur les terabes
de tout sexe et de tout âge qui étaient venus, et en grand nombre, reclamer
nos soins et nos conseils; et, pour lui faire part en même temps du double
succès que nous avons obtenu, en pratiquant l'opération cesarienne sur une
étrange femme tribu nommée; opération que nous avons pratiquée nous deux
seuls et dans laquelle j'en ai beaucoup à me louer de Mr. Bebert.

Où, comme un rapport de l'Académie Royale de Médecine. D'après lequel
il serait question d'une jeune collaboratrice pourra avoir une certaine influence
sur l'avvenir chirurgical des M. Bebert, je vous prie de demander à Monsieur
et très honorez Frère, de prier Monsieur les Membres de la Commission
des bains minéraux de l'Académie, de faire leur rapport, et d'avoir
l'obligation, tout en indiquant les résultats avantageux que nous avons
problèmes de l'usage des bains, l'usage sur le succès remarquable que
nous avons obtenu pour la mère et l'enfant, en pratiquant sur la
première l'opération cesarienne. à laquelle même, comme j'enverrai
plus tard à l'Académie un rapport plus détaillé sur les deux
malades que nous avons traités aux bains de Hammam-Rughras



et sur les avantages qu'ils en ont obtenus, le rapporteur de la Commission pourra je croire à indiquer ces résultats préliminaires et mentionner au contraire le succès de l'opération ces derniers n'oubliant pas de rendre au M^r Lebel la justice que je me suis fait un devoir de lui rendre.

Il en résultera sans doute un éloge pour celui qui, à l'honneur de son service aussi bien que pour celui auquel il est heureux de l'accorder mais en réalité l'avocat du M^r Lebel pourra en retirer plus d'avantages.

Quoique sous deudecim, Monsieur et très honore Confére, je n'en suis pas moins ravi d'avoir trouvée l'occasion d'assurer à votre frère d'agréer l'expression des sentiments de profonde et haute estime et de respectueux dévouement auquel je suis

Monsieur et très honore Confére
Votre très humble serviteur et Confére

Le chirurgien en chef de l'hôpital militaire
de la Salpêtrière



Chirurgien de la légion d'honneur
et l'Ordre de Léopold de Belgique
correspondant de l'Académie royale de médecine

Alger 12 octobre 1866/.

de Sare & L.L.